



- ### LEGENDE
- #### Zones du PLU
- Secteurs de projet et mobilités
 - Emplacement réservé au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Périmètres soumis à l'Orientation d'Aménagement et de programmation (OAP) au titre de l'article L.151-7 du CU
 - Secteur d'implantation privilégié du commerce de détail au titre de l'article R.151-37 du CU
 - Servitudes d'attente de projet au titre de l'article L.151-41 du CU
 - Voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer au titre du L151-38 du CU
 - Disposition spécifique de hauteur (22 m)
 - Marge de recul des principaux axes

- #### Patrimoine végétal et éléments de la trame verte et bleue
- Espace Boisé Classé (EBC) au titre du L.113-1 du CU
 - Aire de défense écologique à conserver, à renforcer ou à créer au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du CU
 - Zone humide au titre de l'article L.151-23 du CU
- #### Autres composantes végétales protégées à conserver, à renforcer ou à créer au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du CU
- Haie bocagère sur talus/muret inventoriée
 - Haie bocagère, bosquet ou alignement d'arbres
 - Ripisylve
 - Arbre protégé

- #### Paysage et patrimoine
- Site patrimonial remarquable
 - Immeubles classés ou inscrits
 - Patrimoine bâti à préserver au titre du L.151-19 du CU
 - Patrimoine bâti à maintenir au titre du L.151-19 du CU
 - Formes urbaines homogènes
 - Séquences Urbaines
 - Murs / Clôtures à maintenir
 - Détail architectural
 - Patrimoine agricole
 - Axe structurants paysagers à conserver, à renforcer ou à créer au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du CU

- #### Risques
- Secteurs couverts par le plan de submersion marine
 - PPR - Zone orange
 - PPR - Zone rouge
 - PPR - Zone bleue

- #### Cadastre et fond de plan
- Bâti dur
 - Bâti léger

Emplacements réservés au titre de l'article L.151-41 du CU

N°	BENEFICIAIRE	TYPES	DETAILS	SURFACE
20	Commune de Vannes	Aménagement de carrefour	Boulevard General Maurice Gaultier et Rue de Bière	978 m²
39	Commune de Vannes	Réalisation de liaison piétonne	Liaison piétonne entre l'avenue Saint Symphorien et l'avenue Victor Hugo	225 m²
40	Commune de Vannes	Extension école	Extension Ecole Marie Carpe Carpenter	239 m²

